

Compte rendu de la séance du lundi 20 mars 2017

Président : MASCARAS Jean-luc
Secrétaire : MORONI Marie-hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Monsieur Eric GRAU, Madame Martine ARBERET, Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Robert LAPORTE, Monsieur Christophe PAGEZE, Monsieur Alain VERDOUX, Madame Madialéna DUTHU, Monsieur Christophe GASSET, Madame Marie-Hélène MORONI

Réprésentés :

Monsieur Cédric BIRADES par Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE par Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Mademoiselle Emilie CIBAT par Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT

ORDRE du JOUR

Avant de commencer le conseil municipal, Monsieur le maire a présenté le jeune volontaire, Monsieur Jean Beauvais, qui assurera les missions de service public à compter du 01 avril 2017 pour une durée de neuf mois.
Information sur deux départs de feu en une semaine dans le secteur de «la goutte ».

Administration générale

Lecture de la séance du 17 février 2017: compte-rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte administratif et compte de gestion

Ces deux comptes sont les récapitulatifs exacts des opérations comptables de l'année 2016 (recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement). Le compte administratif (CA) est dressé par le Maire ; le compte de gestion par la Trésorière.

Ils doivent être concordants et approuvés par le Conseil Municipal.

* Présentation du Compte Administratif par Mr le Maire :

- Dépenses de fonctionnement (budgétisées 651 489,00€)
réalisées : 591 709,49€
- Recettes de fonctionnement (budgétisées 651 489,00€)
réalisées : 698 860,79€
- Résultat de fonctionnement 2015 reporté: 35 000,00€
- Soit un résultat + **142 151,30€**

- Dépenses d'investissement ((budgétisées 346 150,00€)
réalisées : 246 940,54€

- Recettes d'investissement ((budgétisées 301 620,26€)
réalisées : 248 796,89€
- Solde d'exécution section investissement 2015 : 44 529,74€
- Soit un résultat de **+ 46 386,09€**

Monsieur le Maire étant sorti, le conseil municipal a délibéré et a voté à l'unanimité le Compte Administratif. Remerciements de Monsieur le Maire.

* Compte de Gestion

Il est en concordance avec le compte administratif présenté avec la balance générale et le bilan comptable ; il a été adopté à l'unanimité.

Maison Trouillé

Après un débat riche et passionné où chacun des élus a pu s'exprimer et suite à une proposition d'évaluation par un organisme agréé, il a été décidé que ce dossier sera traité lors de la prochaine réunion tout en signalant que l'ensemble du conseil municipal est unanime en ce qui concerne le devenir à savoir la vente ; Monsieur le Maire se chargeant d'effectuer des démarches complémentaires.

Indemnités de fonction Maire et Adjoint

La délibération a été prise à l'unanimité sur les indemnités du Maire et des Adjointes en tenant compte de l'actualisation (augmentation de l'indice brut) tout en visant « l'indice brut terminal de la fonction publique » pour éviter de devoir délibérer à nouveau les années suivantes.

Communauté de Communes

* Monsieur le Maire a réitéré les différentes dates qui ont mené à reconsidérer la composition du nouveau Conseil Communautaire ; Monsieur Alain Verdoux a demandé qu'une notification officielle soit adressée à la commune du fait que celle-ci n'a pas délibéré, Monsieur le Maire va faire les démarches nécessaires.

* Monsieur le Maire a rappelé qu'il avait demandé à Monsieur Alain Verdoux de le remplacer au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ; remplacement accepté et validé par le Conseil Communautaire.

* Monsieur le Maire a présenté l'information de Madame la Préfète sur les dispositions législatives à la planification de l'urbanisme dépendante de la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (le SCoT doit être validé en fin d'année).

MAIF : remboursement

Présentation des remboursements des sinistres au stade en fin d'année 2016 (pilier d'entrée et vitre salle des associations).

Demande de subvention

* Diverses demandes de subventions ont été traitées, elles seront effectives ou non après la réunion de la commission des Finances (le 30 mars) et le vote du budget.

* L'adhésion à la Fondation du Patrimoine a été acceptée à l'unanimité (120€ / an) et permettra de mieux préparer les dossiers sur la rénovation du patrimoine local.

Demande de concession cimetière

Une demande de concession, caveau 2 places, a été acceptée à l'unanimité.

Remerciements

Familles Dubau et Gragnon

Remerciements et félicitations de plusieurs personnes suite au travail de la commission information sur le bulletin annuel.

Informations diverses

- Fin des travaux de l'église : concert avec les Cantagoy pour « Rétina » le 24 mars ; réouverture pour les offices à compter du 26 mars.
- 31 mars : semaine nationale pour les alternatives aux pesticides ; journée à Pouzac avec partenariat Mairie/école/CPIE
- Date des « jardins secrets » : le 11 juin 2017
- Salle de classe de l'école : démarches en cours et dans l'attente de réponses de divers organismes avant validation de travaux (sols, sanitaires, luminosité).
- Planning élections : Monsieur le Maire informe que la permanence du vote pour la Présidentielle aura lieu de 08hs à 19hs les 23 avril et 07 mai.
- Commission « travaux voirie » le 29 mars, commission des finances le 30 mars.

Prochain Conseil Municipal le Mardi 04 avril : vote du budget ; repoussé au Jeudi 06 avril (18h30)